|  |  |
| --- | --- |
|  | F |
| Union internationale pour la protection des obtentions végétales |  |

|  |  |
| --- | --- |
| ConseilCinquante-troisième session ordinaireGenève, 1er novembre 2019 | C/53/INF/3Original : anglaisDate : 17 octobre 2019 |

Rapport sur les activités menées pendant les neuf premiers mois de 2019

Document établi par le Bureau de l’Union

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

RÉSUMÉ

Composition de l’Union

*Membres*

 Au 30 septembre 2019, l’Union comptait 75 membres (73 États et 2 organisations), couvrant 94 États.

*Situation par rapport aux divers actes de la Convention*

 Cinquante-huit membres étaient liés par l’Acte de 1991 de la Convention UPOV et 17 membres étaient liés par l’Acte de 1978, 77 États sur 94 étant couverts par l’Acte de 1991 de la Convention UPOV. Les détails concernant la situation des membres de l’Union par rapport aux divers actes de la Convention au 30 septembre 2019 figurent dans l’annexe I.

*États ou organisations qui ont entamé la procédure pour devenir membres de l’Union*

 Le Conseil a rendu, le 21 août 2019, une décision positive concernant à la conformité du “Projet de loi sur la protection des obtentions végétales du Nigéria” (“projet de loi”) avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV, ce qui permettra au Nigéria, une fois que le projet de loi aura été adopté sans changement et que la loi sera entrée en vigueur, de déposer son instrument d’adhésion à l’Acte de 1991.

 Le Conseil a rendu, le 21 août 2019, une décision positive concernant la conformité du “Projet de loi de 2019 sur la protection des obtentions végétales de Saint-Vincent-et-les Grenadines” (“projet de loi”) avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV, ce qui permettra à Saint-Vincent-et-les Grenadines, une fois que le projet de loi aura été adopté sans changement et que la loi sera entrée en vigueur, de déposer son instrument d’adhésion à l’Acte de 1991.

 Sur demande de l’Afghanistan en date du 25 septembre 2019, le projet de loi afghan sur la protection des obtentions végétales sera examiné par le Conseil à sa cinquante-troisième session ordinaire qui se tiendra le 1er novembre 2019, pour vérifier sa conformité avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

 Sur demande de la Mongolie en date du 5 septembre 2019, reçue le 26 septembre, le “Projet de loi de la Mongolie sur les semences et les variétés” sera examiné par le Conseil à sa cinquante-troisième session ordinaire qui se tiendra le 1er novembre 2019, pour vérifier sa conformité avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

 Sur demande de l’Égypte en date du 25 septembre 2019, le Conseil est invité, à sa cinquante-troisième session ordinaire qui se tiendra le 1er novembre 2019, à examiner les faits nouveaux concernant le “Livre Quatre “Variétés végétales” de la loi relative à la protection des droits de propriété intellectuelle de l’Égypte”, et à réaffirmer sa décision de 2015 sur sa conformité avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

 Sur demande du Myanmar en date du 28 septembre 2019, le Conseil est invité, à sa cinquante-troisième session ordinaire qui se tiendra le 1er novembre 2019, à examiner les faits nouveaux concernant la “Loi sur la protection des nouvelles obtentions végétales” du Myanmar, et de réaffirmer sa décision de 2017 sur sa conformité avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

Relations avec les États et les organisations

 Le Bureau a fourni une assistance concernant la législation relative à la protection des obtentions végétales à cinq membres de l’Union et a fourni des informations sur les éléments requis pour le dépôt d’un instrument d’adhésion à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV, ou de ratification de cet acte à deux membres de l’Union. Il a également fourni des avis et une assistance concernant l’élaboration d’une législation relative à la protection des obtentions végétales selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV ou la procédure d’adhésion à la Convention UPOV à 18 membres potentiels de l’Union.

4. Le Bureau a rencontré des représentants de huit organisations internationales afin de coordonner les activités ou de fournir des informations sur l’UPOV et a participé à des évènements organisés par sept associations professionnelles afin de suivre les progrès enregistrés dans l’application pratique de la protection des obtentions végétales au niveau mondial et régional.

Sessions du Conseil et de ses organes subsidiaires

 Durant les neuf premiers mois de 2019, les réunions suivantes ont eu lieu :

* TWO/51 : Christchurch, Nouvelle-Zélande (18-22 février)
* TC EDC : Genève, Suisse (26-27 mars)
* TWV/53 : Séoul, République de Corée (20-24 mai)
* TWF/50 : Budapest, Hongrie (24-28 juin)
* TWA/48 : Montevideo, Uruguay (16-20 septembre).

Cours, séminaires, ateliers, missions, contacts importants

 Durant les neuf premiers mois de 2019, le Bureau a organisé un total de 75 missions (63 hors de Genève et 12 à Genève), comme indiqué aux paragraphes 32 à 133.

 Une session des cours d’enseignement à distance de l’UPOV DL-205 “Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV”, DL-305 “Examen des demandes de droits d’obtenteur” (DL-305A et DL-305B en un seul cours), DL-305A “Administration des droits d’obtenteur” et DL‑305B “Examen DHS” a été organisée en français, allemand, anglais et espagnol. La répartition des étudiants participant aux cours d’enseignement à distance de l’UPOV DL-205 et DL-305 ressort de l’annexe II.

Publications

 Le Bureau a publié : 79 mises à jour de la base de données sur les variétés végétales PLUTO, une vidéo sur les avantages de la protection des obtentions végétales, et sept principes directeurs d’examen adoptés, révisés ou partiellement révisés.

Table des matières

[I. COMPOSITION DE L’UNION 3](#_Toc23339282)

[Membres 3](#_Toc23339283)

[Situation par rapport aux divers actes de la Convention 3](#_Toc23339284)

[États ou organisations qui ont entamé la procédure pour devenir membres de l’Union 3](#_Toc23339285)

[II. Relations avec les États et les organisations 4](#_Toc23339286)

[III. Sessions du Conseil et de ses organes subsidiaires 5](#_Toc23339287)

[IV. COURS, SÉMINAIRES, ATELIERS, MISSIONS, CONTACTS IMPORTANTS 5](#_Toc23339288)

[Activités individuelles 5](#_Toc23339289)

[Cours d’enseignement à distance 13](#_Toc23339290)

[V. PUBLICATIONS 13](#_Toc23339291)

ANNEXE I : Membres de l’Union

ANNEXE II : Participation aux cours d’enseignement à distance de l’UPOV

Appendice : Sigles et abréviations

# I. COMPOSITION DE L’UNION

## Membres

 Au 30 septembre 2019, l’Union comptait 75 membres (73 États et 2 organisations), couvrant 94 États : Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d’Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Maroc, Mexique, Monténégro, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Organisation africaine de la propriété intellectuelle, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne, Uruguay et Viet Nam.

## Situation par rapport aux divers actes de la Convention

 Au 30 septembre 2019, la situation des membres de l’Union par rapport à la Convention UPOV et à ses divers actes se présentait comme suit :

 a) 58 membres (couvrant 77 États) étaient liés par l’Acte de 1991; et

 b) 17 membres (couvrant 17 États) étaient liés par l’Acte de 1978.

 L’annexe I présente la situation des membres de l’Union par rapport à la Convention UPOV et à ses divers actes de la Convention au 30 septembre 2019.

## États ou organisations qui ont entamé la procédure pour devenir membres de l’Union

 Aux termes de l’article 34.3) de l’Acte de 1991, “tout État qui n’est pas membre de l’Union ou toute organisation intergouvernementale demande, avant de déposer son instrument d’adhésion, l’avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec les dispositions de la présente Convention”.

 La procédure de demande d’avis du Conseil sur la conformité d’une législation avec les dispositions de la Convention UPOV est expliquée dans le document UPOV/INF/13/2 “Document d’orientation concernant la procédure à suivre pour devenir membre de l’UPOV”, avec le calendrier suivant :

“10. Les demandes relatives à l’examen des lois par le Conseil doivent parvenir au Bureau de l’Union au moins quatre semaines avant la semaine où se tient la session ordinaire pertinente du Conseil. Les demandes reçues après ce délai sont examinées à la session suivante du Conseil, à moins que ne soit appliquée la procédure concernant l’examen des lois par correspondance (voir le paragraphe 11). Le Conseil se réunit en session ordinaire en octobre ou novembre. Les dates des différentes sessions peuvent être obtenues à l’adresse [http://www.upov.int/réunions/fr/calendar.html](http://www.upov.int/r%C3%A9unions/fr/calendar.html).

“11. La procédure concernant l’examen des lois par correspondance s’applique si :

1. la requête est reçue moins de quatre semaines avant la semaine de la session ordinaire du Conseil la plus rapprochée et plus de six mois avant la date de la session ordinaire suivante du Conseil; et
2. l’analyse du Bureau de l’Union prévoit une décision positive et ne recense aucun problème majeur au sujet de la conformité de la législation avec la Convention UPOV.”

 Dans une lettre datée du 29 avril 2019, le Nigéria a demandé l’examen de la conformité du “Projet de loi sur la protection des obtentions végétales du Nigéria” avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV. Conformément à la procédure concernant l’examen des lois par correspondance, le Conseil a décidé :

 a) de prendre note de l’analyse figurant dans le document C/Analysis/2019/1;

 b) de rendre une décision positive concernant la conformité du projet de loi sur la protection des obtentions végétales du Nigéria avec l’Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales, ce qui permettra au Nigéria, une fois que le projet de loi aura été adopté sans changement et que la loi sera entrée en vigueur, de déposer son instrument d’adhésion à l’Acte de 1991; et

 c) d’autoriser le Secrétaire général à informer le Gouvernement du Nigéria de cette décision.

 Dans une lettre datée du 30 avril 2019, Saint-Vincent-et-les Grenadines a demandé l’examen de la conformité du “Projet de loi de 2019 sur la protection des obtentions végétales de Saint-Vincent-et-les Grenadines” avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV. Conformément à la procédure concernant l’examen des lois par correspondance, le Conseil a décidé :

 a) de prendre note de l’analyse figurant dans le document C/Analysis/2019/2;

 b) de rendre une décision positive concernant la conformité du projet de loi de 2019 sur la protection des obtentions végétales de Saint-Vincent-et-les Grenadines avec l’Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales, ce qui permettra à Saint-Vincent-et-les Grenadines, une fois que le projet de loi aura été adopté sans changement et que la loi sera entrée en vigueur, de déposer son instrument d’adhésion à l’Acte de 1991; et

 c) d’autoriser le Secrétaire général à informer le Gouvernement de Saint-Vincent-et-les Grenadines de cette décision.

 Sur demande de l’Afghanistan en date du 25 septembre 2019, le projet de loi afghan sur la protection des obtentions végétales sera examiné par le Conseil à sa cinquante-troisième session ordinaire qui se tiendra le 1er novembre 2019, pour vérifier sa conformité avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

 Sur demande de la Mongolie en date du 5 septembre 2019, reçue le 26 septembre, le “Projet de loi de la Mongolie sur les semences et les variétés” sera examiné par le Conseil à sa cinquante-troisième session ordinaire qui se tiendra le 1er novembre 2019, pour vérifier sa conformité avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

 Sur demande de l’Égypte en date du 25 septembre 2019, le Conseil est invité, à sa cinquante-troisième session ordinaire qui se tiendra le 1er novembre 2019, à examiner les faits nouveaux concernant le “Livre Quatre “Variétés végétales” de la loi relative à la protection des droits de propriété intellectuelle de l’Égypte”, et à réaffirmer sa décision de 2015 sur sa conformité avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

 Sur demande du Myanmar en date du 28 septembre 2019, le Conseil est invité, à sa cinquante-troisième session ordinaire qui se tiendra le 1er novembre 2019, à examiner les faits nouveaux concernant la “Loi sur la protection des nouvelles obtentions végétales” du Myanmar, et de réaffirmer sa décision de 2017 sur sa conformité avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

# II. Relations avec les États et les organisations

 Le Bureau a fourni une assistance en matière de législation sur la protection des obtentions végétales aux membres suivants : Bosnie-Herzégovine, Colombie, Géorgie, Mexique et Nouvelle-Zélande.

 Le Bureau a fourni des informations sur les éléments requis pour déposer un instrument d’adhésion ou de ratification de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV, aux membres suivants : Colombie et Mexique.

 Le Bureau a fourni une assistance concernant l’élaboration d’une loi relative à la protection des obtentions végétales selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV et/ou la procédure d’adhésion à la Convention UPOV aux pays suivants : Afghanistan, Algérie, Cambodge, Égypte, Émirats arabes unis, Jamaïque, Iraq, Iran (République islamique d’), Kazakhstan, Liechtenstein, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Nigéria, République démocratique populaire lao, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Zambie et Zimbabwe.

 Le Bureau a participé à des réunions, ou a organisé des rencontres, avec les organisations intergouvernementales suivantes : ISTA, ITC, OAPI, OCDE, OMC, OMPI, TIRPAA et Union européenne (OCVV et EUIPO).

 Le Bureau a participé à des évènements organisés par les organisations non gouvernementales suivantes : AFSTA, CLI, Euroseeds, ISF, OMA et SAA.

# III. Sessions du Conseil et de ses organes subsidiaires

 Le TWO a tenu sa cinquante et unième session à Christchurch (Nouvelle-Zélande) du 18 au 22 février 2019. Le TC EDC s’est réuni les 26 et 27 mars 2019. Le TWV a tenu sa cinquante-troisième session à Séoul (République de Corée) du 20 au 24 mai 2019. Le TWF a tenu sa cinquantième session à Budapest (Hongrie) du 24 au 28 juin 2019. Le TWA a tenu sa quarante-huitième session à Montevideo (Uruguay) du 16 au 20 septembre 2019.

 On trouvera de plus amples renseignements sur les travaux du CAJ, du TC et des groupes de travail techniques dans les rapports de la soixante-seizième session du CAJ et de la cinquante-cinquième session du TC, dont la publication sur le site Web de l’UPOV est prévue les 30 et 29 octobre 2019, respectivement.

# IV. COURS, SÉMINAIRES, ATELIERS, MISSIONS[[1]](#footnote-2)\*, CONTACTS IMPORTANTS

## Activités individuelles

 Le 14 janvier, à Maastricht (Pays-Bas), le Bureau a assuré la première formation accréditée sur la protection des obtentions végétales et la biotechnologie dans le cadre du cours de maîtrise en droit de la propriété intellectuelle et gestion des savoirs de l’Université de Maastricht. Ont assisté à ce cours des étudiants des pays suivants : Chine, Chypre, Grèce, Inde, Italie, Kenya, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas et Turquie, qui ont suivi le cours d’enseignement à distance DL-205 de l’UPOV comme prérequis à la formation.

 Le 16 janvier, à Yaoundé (Cameroun), le Bureau s’est réuni avec M. Bohoussou, directeur général de l’OAPI, M. Wago, directeur général adjoint, M. Trapsida, directeur de cabinet, Mme Nnoko, conseillère, Mme Posso, responsable des coopérations et partenariats, M. Dosso, responsable de l’Académie de l’OAPI, M. Kone, responsable du département des TI et M. Mezui, examinateur chargé de la protection des obtentions végétales, afin de discuter de la coopération entre l’UPOV et l’OAPI. Le 17 janvier, le Bureau a assisté à la cérémonie pour le programme de master sur la propriété intellectuelle organisée conjointement par l’OMPI, l’OAPI et l’Université de Yaoundé II.

 Le 21 janvier, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Marien Valstar, responsable de la politique générale, Ministère de l’agriculture, de la nature et de la qualité des aliments des Pays-Bas, et de Mme Judith De Roos-Blokland, conseillère juridique, Plantum NL, qui l’ont informé d’un projet mené par Plantum, Oxfam et l’ESA.

 Le 22 janvier, au siège de l’EUIPO à Alicante (Espagne), le Bureau a assisté à une réunion de discussion sur la coopération entre l’OCVV, l’EUIPO et l’UPOV, avec M. Mihály Ficsor, chef de cabinet, M. José Izquierdo, directeur adjoint, secteur de la coopération internationale, M. Giuseppe Bertoli, responsable du service du contentieux, M. Martin Ekvad, président de l’OCVV, et M. Francesco Mattina, vice-président de l’OCVV.

 Le 23 janvier, à Genève, le Bureau a présenté un exposé sur la protection des obtentions végétales au regard de la Convention UPOV à une délégation de chercheurs SBN (Suisse, Belgique, Pays-Bas) de l’Université de Tsinghua en Chine, composée d’un enseignant et de six postdoctorants, dans le cadre de leur visite d’étude à l’OMPI.

 Le 23 janvier, à l’occasion du vingtième congrès de l’EIPIN sur la propriété intellectuelle et l’innovation réalisé à Alicante (Espagne), le Bureau a présenté l’exposé suivant, dans le cadre du panel I “Encourager un modèle d’agrobusiness durable par la sélection végétale” : “Comment le système *sui generis* des droits d’obtenteur de l’UPOV peut servir d’outil pour équilibrer les intérêts des différentes parties prenantes et encourager l’innovation dans le secteur de la sélection végétale”.

 Du 28 au 30 janvier, à Genève (Suisse), le Bureau a organisé, avec l’aide de l’USPTO, un atelier sur l’élaboration de législations dans le respect de la Convention UPOV. 26 participants venant des pays suivants ont assisté à l’atelier : Afghanistan, Cambodge, Émirats arabes unis, Jamaïque, Kazakhstan, Liechtenstein, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Nigéria, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Viet Nam, Zambie et Zimbabwe.

 Le 5 février, à Genève, le Bureau a reçu une visite de courtoisie de M. Satoshi Sakamoto, premier secrétaire, Mission permanente du Japon, accompagné de son successeur, M. Yasunori Juni.

 Le 5 février, à Genève, le Bureau a eu un entretien téléphonique avec M. Kathrin Nescher-Stützel, responsable de la diplomatie, Bureau des affaires étrangères du Liechtenstein, afin de discuter le projet de loi et fournir des informations supplémentaires sur la procédure d’adhésion à l’UPOV.

 Le 7 février, à Genève, le Bureau a participé à une réunion via Internet avec des représentants du Comité directeur du Partenariat mondial des semences (ISF, ISTA, OCDE, OMA et UPOV) pour débattre des progrès réalisés concernant le partenariat. D’autres réunions via Internet ont eu lieu le 25 mars, le 8 avril, le 29 mai, le 8 juillet et le 5 septembre.

 Le 13 février, au siège de l’OMC à Genève, le Bureau a assisté aux parties de la réunion du Conseil des ADPIC qui présentent un intérêt pour l’UPOV.

 Le 15 février, à Genève, le Bureau s’est réuni avec M. Baqir Bahir Rasheed, deuxième secrétaire, Mission permanente d’Iraq, et a expliqué la procédure d’adhésion à l’UPOV.

 Du 18 au 22 février, à Rome (Italie), le Bureau a assisté à la 17e session ordinaire de la CGRFA.

 Du 26 au 27 février, à Vung Tau (Viet Nam), le Bureau a participé à la deuxième réunion du projet pilote EAPVP, à laquelle ont assisté des participants du Japon, de Malaisie, du Myanmar et du Viet Nam.

 Le 27 février, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Son Excellence Mme Susan Kleebank, consul général du Brésil, et a fourni des informations sur le travail mené par l’UPOV.

 Le 1er mars, à Singapour, le Bureau s’est réuni avec Mme Lim Hui, directrice, Département des engagements internationaux, Mme Lee Lily, directrice adjointe, Protection des registres de brevets, dessins et modèles, et obtentions végétales, et M. Ng Kok Wan, directeur exécutif adjoint, Registres du Bureau de la propriété intellectuelle de Singapour (IPOS), afin de discuter des faits nouveaux concernant l’UPOV et Singapour, notamment UPOV PRISMA et le projet pilote EAPVP.

 Le 1er mars, à Can Tho (Viet Nam), le Bureau a participé à un séminaire sur la protection des obtentions végétales organisé par le Bureau de protection des obtentions végétales du Viet Nam, où il a présenté un exposé sur les faits nouveaux à l’UPOV.

 Du 3 au 7 mars, à Mombasa (Kenya), le Bureau a assisté au dix-neuvième congrès annuel de l’AFSTA et a installé un stand de présentation d’UPOV PRISMA.

 Du 11 au 13 mars, à Séoul (République de Corée), le Bureau a assisté à une réunion du groupe d’experts XML4IP organisée par l’OMPI en coopération avec l’Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO).

 Du 13 au 14 mars, à Sarajevo et Banja Luka (Bosnie-Herzégovine), le Bureau a participé à un atelier sur la protection des obtentions végétales, où il a présenté les exposés suivants : “Les avantages de la protection des obtentions végétales pour les agriculteurs et les producteurs”, “Un cadre international pour la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV” et “Bulletin type de l’UPOV de la protection des obtentions végétales”. Quelques 40 participants locaux provenant du gouvernement, d’instituts publics et du secteur privé ont assisté à l’atelier de Sarajevo, ainsi que des représentants des pays suivants : Croatie, Macédoine du Nord, Monténégro et Serbie. L’atelier à Banja Luka, ouvert par Son Excellence M. Boris Pasalic, ministre de l’agriculture, des forêts et de la gestion de l’eau, et M. Goran Perkovic, directeur, Administration de Bosnie-Herzégovine pour la protection phytosanitaire, a rassemblé environ 26 participants de divers secteurs : gouvernement, obtenteurs, centre de ressources génétiques, instituts scientifiques, universités et une chambre de commerce.

 Le 14 mars, au siège de l’OMPI à Genève, le Bureau a présenté un exposé intitulé “Protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV (législation, politiques et développement)” à l’occasion du cours de perfectionnement organisé par l’OMPI et l’OMC sur la propriété intellectuelle à l’intention des fonctionnaires nationaux. Le cours a rassemblé des participants des pays suivants : Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, Azerbaïdjan, Barbade, Brésil, Chili, Chine, Égypte, Équateur, Guyana, Inde, Israël, Kirghizistan, Libéria, Malaisie, Mexique, Mongolie, Népal, Nigéria, Pérou, Philippines, République de Moldova, Sainte-Lucie, Seychelles, Singapour, Thaïlande, Viet Nam, Zambie et Zimbabwe.

 Le 14 mars, à Gimcheon (République de Corée), le Bureau a participé à une réunion avec des représentants du service coréen des semences et des variétés (KSVS) et d’autres experts en TI pour discuter UPOV PRISMA et le projet pilote EAPVP.

 Le 14 mars, à Astana (Kazakhstan), à l’occasion d’un atelier sur les avantages de l’adhésion à l’UPOV et la procédure d’adhésion à l’UPOV, organisé par le Ministère de l’agriculture et le Ministère de la justice du Kazakhstan en coordination avec l’UPOV, le Bureau a présenté les exposés suivants : “Le système UPOV de protection des obtentions végétales : avantages de l’adhésion à l’UPOV”, “Rédaction de législations conformes à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV, dispositions facultatives au regard de la Convention UPOV et procédure d’adhésion à l’UPOV” et “Outils pour les offices de protection des obtentions végétales et les obtenteurs : Orientation et Formation; UPOV PRISMA, bases de données GENIE et PLUTO”.

 Du 15 au 16 mars, à Astana (Kazakhstan), le Bureau a tenu une consultation juridique avec le groupe de travail chargé de préparer des amendements à la “Loi de la République du Kazakhstan du 13 juillet 1999 sur la protection des résultats de la sélection”, telle qu’amendée pour la dernière fois en 2015, afin de discuter les amendements à la loi proposés en lien avec les principales dispositions de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV et d’apporter son assistance au Gouvernement du Kazakhstan lors des futures étapes de la procédure d’adhésion à l’UPOV.

 Du 18 au 22 mars, le Bureau a assisté aux parties de la trente-neuvième session de l’IGC de l’OMPI qui présentaient un intérêt pour l’UPOV.

 Le 19 mars, à Angers (France), le Bureau a assisté à la réunion du Conseil d’administration de l’OCVV et a présenté, le 20 mars à l’occasion d’une manifestation interne à l’OCVV, un exposé sur les avantages de l’adhésion à l’UPOV.

 Le 21 mars, le Bureau a eu un entretien téléphonique avec Mme Sarah Laffon, directrice des relations internationales, GNIS, pour discuter de questions relatives à la protection des obtentions végétales.

 Le 27 mars, à Stockholm (Suède), le Bureau a présenté un exposé intitulé “Introduction à l’UPOV et à la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV” et a organisé un exercice de groupe sur les questions relatives à la protection des obtentions végétales à l’occasion du “Programme international de perfectionnement sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques pour soutenir l’innovation”, organisé conjointement par l’OMPI et le PRV, avec le soutien de l’ASDI et la participation des organismes suivants : Université suédoise des sciences agricoles (SLU), Initiative suédoise de réseau agricole international (SIANI) et Centre suédois de coopératives We Effect. Il a réuni des participants venant des pays suivants : Bangladesh, Indonésie, Kenya, Malawi, Mozambique, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sri Lanka et Zambie.

 Du 1er au 5 avril, près de Stellenbosch (Afrique du Sud), le Bureau a assisté à la cinquante-huitième Réunion générale annuelle de la CIOPORA et a participé à la discussion de la session du panel “La propriété intellectuelle dans le monde” consacrée au sujet “Assurer l’avenir de la protection de la propriété intellectuelle pour les innovations végétales”. Le Bureau a également assisté au colloque Application le 3 avril et à la conférence publique “Faire des affaires dans les pays en développement et les nouveaux pays industrialisés” organisée par la CIOPORA le 4 avril.

 Le 10 avril, à Genève, le Bureau a tenu une conférence téléphonique avec Mme Maria Catalina Gaviria Bravo et Mme Liliana Ariza, Direction des investissements étrangers et des services, Ministère du commerce, de l’industrie et du tourisme de Colombie, concernant la mise en œuvre du “Régime commun de protection des droits des obtenteurs de variétés végétales (Décision 345) du point de vue de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

 Le 10 avril, à Beauvais (France), le Bureau a animé une session sur l’UPOV et le système UPOV de protection des obtentions végétales à l’intention d’étudiants du programme de maîtrise sur les obtentions végétales de l’Institut Polytechnique LaSalle Beauvais. Des étudiants provenant des pays suivants ont suivi le cours d’enseignement à distance DL-205 de l’UPOV dans le cadre de ce programme : Bangladesh, Bosnie-Herzégovine, Chine, Cuba, Équateur, Érythrée, Éthiopie, France, Kazakhstan, Mexique, Népal, Nigéria, Pakistan, Philippines, Suède, Turquie et Viet Nam.

 Le 12 avril, à Genève, le Bureau a présenté un exposé sur “Le rôle de la protection des obtentions végétales pour stimuler tous les types d’obtenteurs et répondre aux besoins des agriculteurs et producteurs” aux participants du “Programme international de perfectionnement sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques pour soutenir l’innovation” durant la partie de leur formation dispensée au siège de l’OMPI (voir paragraphe 59 supra).

 Le 12 avril, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Karine Peschard, chercheur associé, Centre Albert Hirschman sur la démocratie, Institut supérieur d’études internationales et du développement, pour discuter de son projet de recherche.

 Le 12 avril, à Genève, à la Mission permanente de la République de Corée, le Bureau a reçu la visite de M. Hyunchul Jeong, ministre conseiller (Agriculture) chargé des questions OMC et UPOV.

 Le 15 avril, à Abuja (Nigéria), le Bureau a assisté à la deuxième édition de la conférence et exposition 2019 de SeedConnect, organisée par le Conseil national des semences agricoles (NASC) du Ministère de l’agriculture et du développement rural du Nigéria. Le Bureau a présenté un exposé intitulé “Le rôle de l’UPOV pour stimuler le développement de nouvelles variétés végétales et son impact sur le secteur de l’agriculture et des semences” à l’occasion de la session 1 “Bâtir un cadre réglementaire solide pour promouvoir un secteur des semences vigoureux au Nigéria et en Afrique de l’Ouest”. Le 14 avril, le Bureau s’est réuni avec des experts du NASC pour discuter le projet de loi et les étapes de l’adhésion à l’UPOV.

 Le 16 avril, à Genève, le Bureau a tenu une conférence téléphonique avec Mme Shernell Hadaway, conseillère de la Couronne, Bureau de l’Attorney General, Ministère des affaires juridiques de Saint-Vincent-et-les Grenadines, et Mme Lekeicha Caesar Foney, Registre, Office du commerce et de la propriété intellectuelle (CIPO), pour discuter de la procédure d’examen des lois par le Conseil de l’UPOV.

 Le 22 avril, à Beijing (Chine), le Bureau a assisté au “Séminaire IPKey sur les variétés essentiellement dérivées et les semences de ferme – Séminaire Chine-UE sur la protection des obtentions végétales”.

 Le 23 avril, à Beijing (Chine), le Bureau a participé à la conférence de célébration du 20e anniversaire de l’adhésion de la Chine à la Convention internationale sur la protection des nouvelles variétés végétales, organisée par le Ministère de l’agriculture et des affaires rurales (MARA) de Chine. Une vidéo[[2]](#footnote-3) produite par le MARA et l’Administration nationale des forêts et des herbages (NFGA) a été présentée à la cérémonie puis publiée sur le site Web de l’UPOV.

 Le 23 avril, à Beijing (Chine), le Bureau a participé au “Séminaire international sur la protection des nouvelles variétés végétales”, organisé par le MARA de Chine avec l’assistance du MAFF du Japon, de l’UPOV et du Forum EAPVP. Le Bureau a présenté un exposé intitulé “Coopération internationale en matière d’examen DHS”.

 Le 24 avril, à Beijing (Chine), le Bureau a participé à la douzième réunion annuelle du Forum EAPVP, organisée par le JATAFF, et a présenté un exposé sur les faits nouveaux à l’UPOV. Ont participé à la réunion : Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine, Indonésie, Japon, Malaisie, Myanmar, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande, Viet Nam, et des invités venant d’Allemagne, Argentine, États-Unis d’Amérique, France, Pays-Bas, OCVV et UPOV.

 En marge de la réunion du Forum EAPVP, le 24 avril, le Bureau a tenu une réunion sur la coopération en matière de protection des obtentions végétales dans la région asiatique, qui a rassemblé les participants suivants : Allemagne, Chine, États-Unis d’Amérique, France, Japon, Pays-Bas, République de Corée, Singapour, Union européenne, Viet Nam et OCVV.

 Le soir du 24 avril, à Beijing (Chine), le Bureau a participé à la réunion du projet pilote EAPVP avec les participants suivants : Brunéi Darussalam, Japon, Myanmar, Singapour et Viet Nam.

 Le 25 avril, le Bureau s’est réuni avec des représentants du Centre de science & technologie pour le développement (DCST), MARA, pour discuter la coopération entre la Chine et l’UPOV.

 Le 25 avril, à Bruxelles (Belgique), le Bureau s’est réuni avec des fonctionnaires de l’ESA (renommée Euroseeds depuis juillet 2019) pour échanger des informations sur les communications.

 Du 29 au 30 avril, à Yaoundé (Cameroun), le Bureau a présenté les exposés suivants : “Introduction à l’UPOV et avantages du système de protection des obtentions végétales de l’UPOV”, “Dispositions essentielles de la Convention UPOV”, “Arrangements pour les examens DHS”, “Tâches de l’Office des droits d’obtenteur dans l’administration des demandes de droits d’obtenteur”, “UPOV PRISMA”, “Relations entre la Convention UPOV et les autres traités internationaux” et “Outils et bases de données de l’UPOV”, à l’occasion de la neuvième édition du “Programme de Master II en propriété intellectuelle”, organisée conjointement par l’OAPI en collaboration avec l’Académie de l’OMPI et l’Université de Yaoundé. Des étudiants provenant des pays suivants ont suivi le cours d’enseignement à distance DL-205 de l’UPOV dans le cadre de ce programme : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d’Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

 Du 13 au 15 mai, à Genève, le Bureau a assisté à la réunion d’experts sur la formulation et la mise en œuvre de stratégies nationales en matière de propriété intellectuelle “Actualiser et perfectionner la méthodologie et les outils de l’OMPI”, organisée par l’OMPI.

 Du 13 au 17 mai, au siège de l’UPOV à Genève, le Bureau a assuré un programme de formation à l’intention de Mme Laurence Dumont, assistante du président de l’OCVV, dans le cadre d’une initiative d’échange d’expériences et de connaissances sur les activités de l’UPOV et de l’OCVV.

 Le 16 mai, au siège de l’UPOV à Genève, l’UPOV a organisé une visite pour le personnel de l’ISF.

 Du 20 au 22 mai, à Luxembourg, le Bureau a assisté à la réunion de l’Assemblée générale de l’OMA, au cours de laquelle il a présenté un exposé intitulé “Formules innovantes pour impliquer les agriculteurs dans le débat mondial sur les questions liées à l’agriculture – illustration avec le secteur des semences”, et participé à la manifestation Dialogues sur les systèmes d’alimentation.

 Du 20 au 23 mai, à Rome (Italie), le Bureau a participé à la deuxième réunion du Groupe ad hoc d’experts techniques sur les droits des agriculteurs du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture.

 Le 31 mai, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Mohammed Al Balushi, premier secrétaire, Mission permanente d’Oman, afin de discuter de la coopération entre l’UPOV et Oman.

 Le 31 mai, à Genève, le Bureau a tenu une conférence téléphonique avec Mme Uranchimeg Bazarragchaa, haut responsable, Département des politiques et de la planification, Mme Tsolmonjargal, responsable du service juridique, Ministère de l’alimentaire, de l’agriculture et de l’industrie légère de Mongolie, et Mme Altantsetseg Balgan, directrice/expert juridique des projets nationaux, FAO, pour discuter les amendements à la loi de protection des obtentions végétales et la procédure de demande d’examen du projet de loi par le Conseil de l’UPOV.

 Du 3 au 6 juin, à Nice (France), le Bureau a assisté au Congrès mondial sur les semences 2019 de l’ISF, où il a présenté un exposé intitulé “Droits de l’obtenteur : la clé pour les flux d’innovation” au comité Obtenteurs le 3 juin.

 Du 3 au 4 juin, en marge du Congrès, des représentants du Comité directeur du Partenariat mondial sur les semences (ISF, ISTA, OCDE et UPOV) ont rencontré M. Jean-Philippe Lodugnon-Harding, EBA, Banque mondiale. Durant le Congrès, M. Marc Zienkiewicz de SeedWord a interviewé les représentants du Partenariat mondial. La vidéo[[3]](#footnote-4) de cet interview “Discussion de la table ronde – Rattraper le Partenariat mondial sur les semences” est disponible sur le site Web de SeedWorld.

 Le 5 juin, à Nice, le Bureau s’est réuni avec M. Kent Nnadozie, secrétaire, TIRPAA, pour discuter la coopération et préparer une réunion entre la CDB, le TIRPAA et l’UPOV.

 Le 6 juin, au siège de l’OMC à Genève, le Bureau a assisté aux parties de la réunion du Conseil des ADPIC présentant un intérêt pour l’UPOV.

 Du 10 au 14 juin, à Vienne (Autriche), le Bureau a participé aux réunions du groupe de travail ad hoc, à la réunion du groupe de travail technique et à la réunion annuelle sur les systèmes des semences de l’OCDE.

 Le 14 juin, à Bruxelles (Belgique), le Bureau a participé à la neuvième édition du colloque annuel sur le droit agroalimentaire, organisé par ALTIUS.

 Le 14 juin, à Genève, le Bureau a présenté un “Aperçu des faits nouveaux à l’UPOV et en Chine” à une délégation chinoise dans le cadre d’une visite d’étude, financée par IP Key SEA, auprès de l’OCVV à Angers (France) et de l’UPOV à Genève, qui a porté sur l’automatisation et les échanges d’expériences relatifs aux examens DHS de nouvelles variétés végétales.

 Le 19 juin, à Genève, le Bureau s’est réuni avec Mme Paola Moreno Latorre, coordinatrice des questions économiques, Ministère des affaires étrangères de Colombie, afin de discuter des faits nouveaux concernant la Colombie et l’UPOV.

 Du 17 au 21 juin, le Bureau a suivi les parties de la quarantième session de l’OMPI IGC qui présentent un intérêt pour l’UPOV.

 Le 18 juin, à Wageningen (Pays-Bas), le Bureau a organisé une formation sur l’UPOV dans le cadre du cours international sur la protection des obtentions végétales, organisé par Naktuinbouw. Le cours a été suivi par des participants venant des pays suivants : Afrique du Sud, Chine, Cuba, Égypte, Équateur, Éthiopie, Ghana, Hong Kong, Inde, Iraq, Italie, Jordanie, Koweït, Népal, Nigéria, Pakistan, République de Corée, République-Unie de Tanzanie, Soudan et Viet Nam. Les participants ont suivi le cours d’enseignement à distance DL-205 de l’UPOV dans le cadre de ce programme comme prérequis à la formation.

 Du 19 au 21 juin, à Tsukuba (Japon), le Bureau a organisé un cours sur l’UPOV dans le cadre d’une formation intitulée “Protéger les obtentions végétales et mettre en œuvre un système de contrôle de la qualité des semences pour assurer la distribution de semences de haute qualité”, organisée par l’Agence japonaise de coopération internationale, en coopération avec le Gouvernement japonais. Le cours a été suivi par des participants venant des pays suivants : Indonésie, Mongolie, Myanmar, Philippines, Soudan, Thaïlande, Viet Nam et Zambie. Les participants ont suivi le cours d’enseignement à distance DL-205 de l’UPOV dans le cadre de ce programme comme prérequis à la formation.

 Le 20 juin, à Roelofarendsveen (Pays-Bas), le Bureau s’est réuni avec des représentants de CIOPORA, Royalty Administration International (RAI), et le président du Comité technique (M. Kees van Ettekoven) pour discuter la relation entre DHS et application.

 Le 26 juin, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Bettina Wanner, responsable, Conseil et Stratégie en matière de propriété intellectuelle, Bayer Intellectual Property GmbH, Allemagne, et a fourni des informations sur le système UPOV de protection des obtentions végétales.

 Le 26 juin, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Khalid Dahbi, conseiller, Mission permanente du Maroc, pour discuter de questions relatives à la protection de tous genres et espèces de végétaux.

 Le 26 juin, au siège de l’OMC à Genève, le Bureau a présenté un exposé sur la “Mise en œuvre de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV)” lors du Colloque OMPI-OMC à l’intention des enseignants en droit de la propriété intellectuelle. Des participants des pays suivants ont assisté au Colloque : Arabie saoudite, Australie, Bangladesh, Bélarus, Brésil, Burkina Faso, Chine, Colombie, Égypte, États-Unis d’Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Inde, Iran (République islamique d’), Jordanie, Kenya, Libéria, Malaisie, Malawi, Mexique, Nigéria, Ouzbékistan, Pérou, République de Corée, République-Unie de Tanzanie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Serbie, Ukraine et Viet Nam.

 Le 28 juin, le Bureau s’est réuni avec M. Marcel Bruins (CLI) afin de discuter des faits nouveaux concernant UPOV PRISMA.

 Du 29 juin au 1er juillet, à Hyderabad (Inde), le Bureau a assisté au 32e Congrès ISTA, y compris la Réunion générale ordinaire de l’ISTA, la réunion ouverte du Comité de nomenclature de l’ISTA et la réunion du Comité des essais OGM. Il a présenté un exposé sur l’utilisation des marqueurs moléculaires dans les examens DHS à l’occasion de la réunion ouverte du Comité des variétés. Le 29 juin, le Bureau a présenté un exposé intitulé “Principes directeurs de l’UPOV sur les techniques moléculaires” lors de l’atelier conjoint ISTA/OCDE/UPOV consacré aux techniques moléculaires.

 Le 2 juillet, le Bureau a tenu une conférence téléphonique avec M. Merab Kutsia, directeur, Département des inventions, des nouvelles variétés végétales et des races animales nouvelles, Centre national de la propriété intellectuelle de Géorgie, pour discuter d’UPOV PRISMA et des amendements possibles à la loi de protection des obtentions végétales.

 Les 2, 17 juillet, et 3 septembre, le Bureau a reçu la visite de M. Ahmed Mohamed Ibrahim Mohamed, deuxième secrétaire, Mission permanente de l’Égypte, afin de discuter de la procédure d’adhésion à l’UPOV.

 Le 2 juillet, le Bureau a tenu une conférence téléphonique avec Mme Najibeh Ataei, directrice générale pour la recherche agricole, et d’autres fonctionnaires de l’Institut de recherche agricole de l’Afghanistan (ARIA), pour discuter l’assistance relative aux bases de données UPOV.

 Le 4 juillet, à Genève, le Bureau a tenu une conférence téléphonique avec Mme Tania Villagra, directrice générale, Direction générale des affaires juridiques, Service national de qualité phytosanitaire (SENAVE), Paraguay, afin de discuter des faits nouveaux concernant le Paraguay et l’UPOV.

 Du 8 au 10 juillet, à Angers (France), le Bureau a participé à la réunion de lancement du projet “Innovation dans les essais d’obtentions végétales en Europe” (INVITE).

 Le 9 juillet, à Bruxelles (Belgique), le Bureau a participé à la réunion de lancement du système de renforcement et de promotion de la protection des obtentions végétales à l’OAPI et dans ses États membres, organisée par l’OAPI. Ont assisté à la réunion des représentants des instances suivantes : OCVV, GEVES, GNIS, Naktuinbouw, OAPI et UPOV.

 Le 10 juillet, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Francesco Mattina, vice-président, OCVV, pour préparer un exposé conjoint sur la protection des obtentions végétales à l’occasion de la réunion du réseau des délégations de la propriété intellectuelle à Bruxelles le 12 juillet (voir paragraphe 108 ci-dessous).

 Le 12 juillet, à Bruxelles (Belgique), le Bureau a présenté un exposé conjoint avec l’OCVV à l’occasion d’une réunion du réseau des délégations de la propriété intellectuelle à la Direction générale du commerce de la Commission européenne.

 Le 16 juillet, à Genève, le Bureau a présenté un exposé sur l’UPOV au cours d’une visite d’étude à l’intention de hauts responsables libanais au siège de l’OMPI. La délégation était composée de l’ambassadeur Bilal Kabalan, directeur, Division des affaires économiques, Ministère des affaires étrangères et des émigrants, Mme Alia Abbas, directrice générale, Ministère de l’économie et du commerce, M. Louis Lahoud, directeur général, Ministère de l’agriculture, M. Wissam Al Amil, directeur, Unité de la propriété intellectuelle, Ministère de l’économie et du commerce, et M. Ahmad Ramadan, haut fonctionnaire, Ministère de l’agriculture.

 Le 16 juillet, à Tokyo (Japon), le Bureau a rendu une visite de courtoisie à M. Atsushi Suginaka, directeur général adjoint du Bureau des affaires relatives à l’industrie alimentaire, et s’est réuni avec M. Do Ozaki, directeur, Division de la propriété intellectuelle, et M. Manabu Suzuki, directeur adjoint, Office de protection des obtentions végétales, MAFF du Japon, pour discuter la coopération entre le Japon et l’UPOV.

 Le 17 juillet, à Genève, le Bureau s’est réuni avec Mme Tania Villagra, directeur général, Direction générale Affaires juridiques, SENAVE, Paraguay, et M. Walter José Chamorro Miltos, deuxième secrétaire, Mission permanente du Paraguay, pour discuter des faits nouveaux concernant le Paraguay et l’UPOV.

 Du 18 au 19 juillet, à Wellington (Nouvelle-Zélande), le Bureau s’est réuni avec M. Aidan Burch, conseiller en politiques, Groupe propriété intellectuelle (IPG), Bâtiment, Ressources et marchés, Ministère du bâtiment, de l’innovation et de l’emploi (MBIE); Mme Ema Hao’uli, haute conseillère en politiques, IPG; Mme Charlotte Adam, conseillère en politiques, IPG; M. Chris Barnaby, commissaire adjoint/examinateur principal pour les droits d’obtenteurs, Bureau des droits d’obtention, Office de la propriété intellectuelle de Nouvelle-Zélande, MBIE; et Mme Letizia Leuzzi, conseillère principale, Conception de services, MBIE, afin de discuter des faits nouveaux concernant la Nouvelle-Zélande et l’UPOV.

 Du 22 au 23 juillet, à Brisbane (Australie), à l’Université de technologie du Queensland (QUT), le Bureau a donné des conférences sur la protection des obtentions végétales en vertu du système UPOV, dans le cadre du cours de maîtrise en droit de la propriété intellectuelle OMPI-QUT (LL.M). Des participants provenant des pays suivants ont assisté au programme : Australie, Bhoutan, Chine, Inde, Indonésie, Kenya, Pakistan, Philippines et Thaïlande.

 Le 25 juillet, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Reza Dehghani, conseiller, Mission permanente de la République islamique d’Iran, et a expliqué la procédure d’adhésion à l’UPOV et les avantages de l’adhésion à l’UPOV.

 Le 26 juillet à Genève, le Bureau a eu la visite de M. Soumya Swaminathan, directeur scientifique, OMS.

 Le 16 août, à Genève, le Bureau s’est réuni avec M. Carlos Guevara, premier secrétaire, Mission permanente de l’Équateur, afin de discuter des faits nouveaux concernant l’Équateur et l’UPOV.

 Les 28 août et 24 septembre, à Genève, le Bureau a participé à une conférence via Internet avec M. Win, directeur général, Département de la recherche agricole (DAR), Ministère de l’agriculture, de l’élevage et de l’irrigation (MOALI) du Myanmar, et d’autres experts du DAR, MOALI, afin d’apporter une assistance concernant les procédures législatives et d’adhésion à la Convention UPOV.

 Du 29 au 30 août, à Yaoundé (Cameroun), le Bureau et un expert de l’OCVV ont participé à la première activité du projet “Créer des moyens et faire mieux connaître le système de protection des obtentions végétales de l’OAPI”, financé par la Commission européenne et organisé par l’OAPI.

 Le 30 août, à Tsukuba (Japon), le Bureau a participé à une séance de questions-réponses et à une visite technique avec des étudiants suivant le cours de formation JICA (voir paragraphe 94 supra).

 Du 3 au 4 septembre, à Hanoi (Viet Nam), le Bureau a participé à la troisième réunion du projet pilote EAPVP, qui a réuni des participants de : Japon, Malaisie, Myanmar, Philippines, Thaïlande et Viet Nam.

 Le 4 septembre, à Eindhoven (Pays-Bas), le Bureau a participé à un atelier sur UPOV PRISMA, organisé par VanBerlo, visant à améliorer l’interface utilisateur.

 Le 6 septembre, le Bureau a tenu une conférence téléphonique avec Mme Nancy Gardner, directrice, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Office de la propriété intellectuelle et de la commercialisation, afin de discuter de l’expérience du Canada en matière de partenariats public-privé dans la commercialisation des obtentions végétales.

 Le 6 septembre, à Da Nang (Viet Nam), le Bureau a participé au Séminaire intitulé “Protection des obtentions végétales dans la zone de plages de la région sud centrale”, où il a présenté un exposé sur les faits nouveaux à l’UPOV.

 Du 9 au 11 septembre, à Buenos Aires (Argentine), le Bureau a assisté au septième Congrès des semences des Amériques, où il a présenté à l’occasion du “Panel sur la durabilité économique, sociale et environnementale” un exposé sur la protection des obtentions végétales, et un autre lors de la réunion du Comité de la propriété intellectuelle sur les faits nouveaux à l’UPOV, y compris les discussions sur les variétés essentiellement dérivées et l’utilisation de techniques de marqueur moléculaire en matière d’examen DHS.

 Du 9 au 11 septembre, à Abidjan (Côte d’Ivoire), le Bureau a participé au cours régional de formation sur la protection des obtentions végétales, organisé par CORAF/WECARD avec le soutien de : CFIA (Canada), OAPI, UPOV et GNIS. Le Bureau a présenté les exposés suivants : “Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales”, “Avantages du système UPOV et de la Convention UPOV”, “Examen DHS” et “Comment devenir membre de l’UPOV”. Le cours a rassemblé des participants des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Côte d’Ivoire, France, Ghana, Kenya, Mali, Niger et Sénégal.

 Le 17 septembre, à Francfort (Allemagne), le Bureau a assisté à la réunion du Bureau de CIOPORA, où il a présenté un exposé sur les faits nouveaux à l’UPOV.

 Du 18 au 20 septembre, à Mexico (Mexique), le Bureau a participé aux réunions du groupe de travail chargé de l’élaboration de modifications à la législation et a apporté des explications sur les dispositions pertinentes de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

 Le 19 septembre, à Mexico (Mexique), le Bureau a participé à un séminaire sur les droits des obtenteurs et a présenté des exposés sur l’Acte de 1991 de la Convention UPOV et sur les variétés essentiellement dérivées. Ce séminaire s’inscrivait dans la “Première foire internationale pour l’industrie de la fleur au Mexique”, Plantes ornementales & Fleurs Mexique, avec le parrainage de IPM, Allemagne.

 Le 19 septembre, à Bruxelles (Belgique), le Bureau a assisté à la réunion du Conseil d’administration de l’OCVV.

 Du 23 au 27 septembre, à Lomé (Togo), le Bureau a participé au cours de formation sur la protection des obtentions végétales, organisé par l’OAPI dans le cadre du projet “Créer des moyens et faire mieux connaître le système de protection des obtentions végétales de l’OAPI”, financé par la Commission européenne, à l’occasion duquel il a présenté un exposé sur le système UPOV de protection des obtentions végétales.

 Du 23 au 27 septembre, le Bureau a participé à la “Visite d’étude de haut niveau sur la protection des obtentions végétales et UPOV 1991”, à Angers (France), La Haye, Bleiswijk et De Lier (Pays-Bas) et Bruxelles (Belgique). La visite d’étude était organisée par IPKea SEA pour 15 participants d’Indonésie, Malaisie, Thaïlande, Viet Nam, OCVV, EUIPO et UPOV. Le Bureau a présenté des exposés intitulés “Aperçu de l’UPOV 1991” et “Avantages de l’adhésion à UPOV 91”.

 Le 26 septembre, à Genève, le Bureau a tenu une conférence téléphonique avec Mme Alicja Rutkowska-Łoś, responsable du Bureau du registre national et de la protection des droits d’obtenteurs de Pologne, afin de discuter des faits nouveaux concernant la Pologne et l’UPOV.

 Le présent rapport ne contient pas d’informations sur les réunions concernant le développement de PRISMA UPOV qui se sont tenues à Genève ou par voie électronique.

## Cours d’enseignement à distance

 Une session de chacun des cours d’enseignement à distance ci-après a été proposée en français, allemand, anglais et espagnol du 4 mars au 7 avril 2019 :

* DL-205 “Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV”;
* DL-305 “Examen des demandes de droits d’obtenteur”;
* DL-305A “Administration des droits d’obtenteur” (Partie A du cours DL-305 sur l’examen des demandes de droits d’obtenteur);
* DL-305B “Examen DHS” (Partie B du cours DL-305 sur l’examen des demandes de droits d’obtenteur).

 La répartition des étudiants participant aux cours d’enseignement à distance DL-205 et DL-305 de l’UPOV ressort de l’annexe II.

# V. PUBLICATIONS

 Le Bureau a publié :

 a) 79 mises à jour de la base de données sur les variétés végétales (PLUTO);

 b) une vidéo sur les avantages de la protection des variétés végétales :

* Chine : “Célébration du vingtième anniversaire de l’adhésion de la Chine à la Convention UPOV”

c) trois communiqués de presse.

 Les principes directeurs d’examen suivants ont été adoptés par correspondance par le TC :

| \*\* | TWP | No. du document  | English | Français | Deutsch | Español | Nom botanique |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| RÉVISIONS DE PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN ADOPTÉS |
| AU | TWF | TG/137/5 | Blueberry | Myrtille | Heidelbeere | Arándano americano | Vaccinium angustifolium x V. myrsinites x V. corymbosum; V. angustifolium Aiton; Hybrides entre V. corymbosum et V. angustifolium;V. corymbosum x V. angustifolium x V. virgatum;V. corymbosum L.;V. formosum Andrews;V. myrtilloides Michx.;V. myrtillus L.; V. simulatum Small; V. virgatum Aiton |
| RÉVISIONS PARTIELLES DE PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN ADOPTÉS  |
| FR | TWV | TG/7/10 Rev. 2 | Pea | Pois | Erbse | Guisante, Arveja | Pisum sativum L,Pisum arvense L. |
| NL | TWV | TG/13/11 Rev. | Lettuce | Laitue | Salat | Lechuga | Lactuca sativa L. |
| NL | TWV | TG/55/7 Rev. 6 | Spinach | Épinard | Spinat | Espinaca | Spinacia oleracea L. |
| ES | TWF | TG/56/4 Corr. Rev. | Almond | Amandier | Mandel | Almendro  | Prunus dulcis (Mill.) D.A.Webb, Prunus amygdalus (L.) |
| NZ | TWF | TG/98/7 Rev. | Actinidia, Kiwifruit | Actinidia  | Actinidia  | Actinidia  | Actinidia Lindl. |
| BR | TWF | TG/314/1 Rev. | Coconut | Cocotier | Kokosnuß | Cocotero | Cocos nucifera L. |

 *Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.*

[Les annexes suivent]

C/53/INF/3

ANNEXE I

MEMBRES DE L’UNION

30 septembre 2019

La présente annexe indique la situation des membres de l’Union par rapport à la Convention et à ses divers actes au 30 septembre 2019 (voir les articles 31 et 32 de la Convention de 1961, l’article 32.1) de l’Acte de 1978 et l’article 34.2) de l’Acte de 1991).

- Première ligne : Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961

- Deuxième ligne : Acte additionnel du 10 novembre 1972

- Troisième ligne : Acte du 23 octobre 1978

- Quatrième ligne : Acte du 19 mars 1991

| Membre | Date de signature | Date de dépôt de l’instrument de ratification, d’acceptation, d’approbation ou d’adhésion | Date d’entrée en vigueur |
| --- | --- | --- | --- |
| Afrique du Sud | - -23 octobre 197819 mars 1991 | 7 octobre 19777 octobre 197721 juillet 1981- | 6 novembre 19776 novembre 19778 novembre 1981- |
| Albanie | ---- | ---15 septembre 2005 | ---15 octobre 2005 |
| Allemagne | 2 décembre 196110 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 11 juillet 196823 juillet 197612 mars 198625 juin 1998 | 10 août 196811 février 197712 avril 198625 juillet 1998 |
| Argentine | ---- | --25 novembre 1994- | --25 décembre 1994- |
| Australie | ---- | --1er février 198920 décembre 1999 | --1er mars 198920 janvier 2000 |
| Autriche | ---- | --14 juin 19941er juin 2004 | --14 juillet 19941er juillet 2004 |
| Azerbaïdjan | ---- | ---9 novembre 2004 | ---9 décembre 2004 |
| Bélarus | ---- | ---5 décembre 2002 | ---5 janvier 2003 |
| Belgique | 2 décembre 196110 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 5 novembre 19765 novembre 1976-2 mai 2019 | 5 décembre 197611 février 1977-2 juin 2019 |
| Bolivie (État plurinational de) | ---- | --21 avril 1999- | --21 mai 1999- |
| Bosnie-Herzégovine | ---- | ---10 octobre 2017 | ---10 novembre 2017 |
| Brésil | ---- | --23 avril 1999- | --23 mai 1999- |
| Bulgarie | ---- | ---24 mars 1998 | ---24 avril 1998 |
| Canada | --31 octobre 19799 mars 1992 | --4 février 199119 juin 2015 | --4 mars 199119 juillet 2015 |
| Chili | ---- | --5 décembre 1995- | --5 janvier 1996- |
| Chine | ---- | --23 mars 1999- | --23 avril 1999- |
| Colombie | ---- | --13 août 1996- | --13 septembre 1996- |
| Costa Rica | ---- | ---12 décembre 2008 | ---12 janvier 2009 |
| Croatie | ---- | ---1er août 2001 | ---1er septembre 2001 |
| Danemark | 26 novembre 196210 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 6 septembre 19688 février 19748 octobre 198126 avril 1996 | 6 octobre 196811 février 19778 novembre 198124 avril 1998 |
| Équateur | ---- | --8 juillet 1997- | --8 août 1997- |
| Espagne | ---19 mars 1991 | 18 avril 198018 avril 1980-18 juin 2007 | 18 mai 198018 mai 1980-18 juillet 2007 |
| Estonie | ---- | ---24 août 2000 | ---24 septembre 2000 |
| États-Unis d’Amérique | --23 octobre 197825 octobre 1991 | --12 novembre 198022 janvier 1999 | --8 novembre 198122 février 1999 |
| Fédération de Russie | ---- | ---24 mars 1998 | ---24 avril 1998 |
| Finlande | ---- | --16 mars 199320 juin 2001 | --16 avril 199320 juillet 2001 |
| France | 2 décembre 196110 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 3 septembre 197122 janvier 197517 février 198327 avril 2012 | 3 octobre 197111 février 197717 mars 198327 mai 2012 |
| Géorgie | ---- | ---29 octobre 2008 | ---29 novembre 2008 |
| Hongrie | ---- | --16 mars 19831er décembre 2002 | --16 avril 19831er janvier 2003 |
| Irlande | --27 septembre 197921 février 1992 | --19 mai 19818 décembre 2011 | --8 novembre 19818 janvier 2012 |
| Islande | ---- | ---3 avril 2006 | ---3 mai 2006 |
| Israël | ---23 octobre 1991 | 12 novembre 197912 novembre 197912 avril 19843 juin 1996 | 12 décembre 197912 décembre 197912 mai 198424 avril 1998 |
| Italie | 2 décembre 196110 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 1er juin 19771er juin 197728 avril 1986- | 1er juillet 19771er juillet 197728 mai 1986- |
| Japon | --17 octobre 1979- | --3 août 19824 novembre 1998 | --3 septembre 198224 décembre 1998 |
| Jordanie | ---- | ---24 septembre 2004 | ---24 octobre 2004 |
| Kenya | ---- | --13 avril 199911 avril 2016 | --13 mai 199911 mai 2016 |
| Kirghizistan  | ---- | ---26 mai 2000 | ---26 juin 2000 |
| Lettonie | ---- | --30 juillet 2002 | ---30 août 2002 |
| Lituanie | ---- | --10 novembre 2003 | ---10 décembre 2003 |
| Macédoine du Nord | --- | ---4 avril 2011 | ---4 mai 2011 |
| Maroc | ---- | --8 septembre 2006 | ---8 octobre 2006 |
| Mexique | --25 juillet 1979- | --9 juillet 1997- | --9 août 1997- |
| Monténégro | ---- | ---24 août 2015 | ---24 septembre 2015 |
| Nicaragua | --- | --6 août 2001 - | --6 septembre 2001- |
| Norvège | ---- | --13 août 1993- | --13 septembre 1993- |
| Nouvelle-Zélande | --25 juillet 197919 décembre 1991 | --3 novembre 1980- | --8 novembre 1981- |
| Oman | ---- | ---22 octobre 2009 | ---22 novembre 2009 |
| Organisation africaine de la propriété intellectuelle  | ---- | ---10 juin 2014 | ---10 juillet 2014 |
| Ouzbékistan | ---- | ---14 octobre 2004 | ---14 novembre 2004 |
| Panama | ---- | --23 avril 199922 octobre 2012 | --23 mai 199922 novembre 2012 |
| Paraguay | ---- | --8 janvier 1997- | --8 février 1997- |
| Pays-Bas | 2 décembre 196110 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 8 août 196712 janvier 19772 août 198414 octobre 1996 | 10 août 196811 février 19772 septembre 198424 avril 1998 |
| Pérou | ---- | ---8 juillet 2011 | ---8 août 2011 |
| Pologne | ---- | --11 octobre 198915 juillet 2003 | --11 novembre 198915 août 2003 |
| Portugal | ---- | --14 septembre 1995- | --14 octobre 1995- |
| République de Corée | ---- | ---7 décembre 2001 | ---7 janvier 2002 |
| République de Moldova | ---- | ---28 septembre 1998 | ---28 octobre 1998 |
| République dominicaine | ---- | ---16 mai 2007 | ---16 juin 2007 |
| République tchèque[[4]](#footnote-5)  | ---- | ---24 octobre 2002 | --1er janvier 199324 novembre 2002 |
| République-Unie de Tanzanie |  | ---22 octobre 2015 | ---22 novembre 2015 |
| Roumanie | ---- | ---16 février 2001 | ---16 mars 2001 |
| Royaume-Uni | 26 novembre 196210 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 17 septembre 19651er juillet 198024 août 19833 décembre 1998 | 10 août 196831 juillet 198024 septembre 19833 janvier 1999 |
| Serbie | ---- | ---5 décembre 2012 | ---5 janvier 2013 |
| Singapour | ---- | ---30 juin 2004 | ---30 juillet 2004 |
| Slovaquie1  | ---- | ---12 mai 2009 | --1er janvier 199312 juin 2009 |
| Slovénie | ---- | ---29 juin 1999 | ---29 juillet 1999 |
| Suède | -11 janvier 19736 décembre 197817 décembre 1991 | 17 novembre 197111 janvier 19731er décembre 198218 décembre 1997 | 17 décembre 197111 février 19771er janvier 198324 avril 1998 |
| Suisse | 30 novembre 196210 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 10 juin 197710 juin 197717 juin 19811er août 2008 | 10 juillet 197710 juillet 19778 novembre 19811er septembre 2008 |
| Trinité-et-Tobago | ---- | --30 décembre 1997- | --30 janvier 1998- |
| Tunisie | ---- | ---31 juillet 2003 | ---31 août 2003 |
| Turquie | ---- | ---18 octobre 2007 | ---18 novembre 2007 |
| Ukraine | ---- | --3 octobre 199519 décembre 2006 | --3 novembre 199519 janvier 2007 |
| Union européenne | ---- | ---29 juin 2005 | ---29 juillet 2005 |
| Uruguay | ---- | --13 octobre 1994- | --13 novembre 1994- |
| Viet Nam | ---- | ---24 novembre 2006 | ---24 décembre 2006 |

Total : 75 membres

[L’annexe II suit]

C/53/INF/3

ANNEXE II

PARTICIPATION AUX COURS D’ENSEIGNEMENT À DISTANCE DE L’UPOV

DL-205 “Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV”

|  |
| --- |
| Première session 2019 : 4 mars – 7 avril 2019 |
| Catégorie | Origine | Nombre de participants |
| Catégorie 1Fonctionnaires de membres de l’Union | Allemagne, Afrique du Sud, Australie, Bolivie (État plurinational de), Chili, Chine, Danemark, Espagne, Fédération de Russie, France, Israël, Japon, Kenya, Lituanie, Mexique, Nouvelle-Zélande, OAPI, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni, Suisse, Turquie, Union européenne, Uruguay | 151 |
| Catégorie 2Fonctionnaires d’États ou d’organisations intergouvernementales ayant le statut d’observateur/autres | Ghana, Indonésie, Iran (République islamique d’), Jamaïque, Kazakhstan, Madagascar, Malaisie, République démocratique populaire lao, Sénégal | 17 |
| Catégorie 3Autres (droits d’inscription : 1000 francs suisses) | Allemagne, Chili, Italie | 3 |
| Catégorie 4Exonération discrétionnaire des droits d’inscription pour quelques étudiants (3)Y compris :Cours de formation dans le domaine de la propriété intellectuelle à l’intention des étudiants de master de l’OAPI (27)La Salle (21)OMPI PRV-ASDI (3) | Équateur, France, Ouganda | 3 |
| TOTAL |  | 225 |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Anglais | Français | Allemand | Espagnol |
| Première session 2019 : total par langue | 105 | 39 | 3 | 78 |

Sessions d’appui préalables au cours DL-205 “Introduction au système UPOV de protection
des obtentions végétales selon la Convention UPOV”

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Sessions spéciales DL-205 pour : | Origine | Nombre de participants |
| Institut polytechnique UniLaSalle – Programme de Master en création variétale | Bangladesh, Bosnie-Herzégovine, Chine, Cuba, Équateur, Érythrée, Éthiopie, France, Kazakhstan, Mexique, Népal, Nigéria, Pakistan, Philippines, Suède, Turquie, Viet Nam | 23 |
| Cours de formation dans le domaine de la propriété intellectuelle à l’intention des étudiants de master de l’OAPI | Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d’Ivoire, Gabon, Guinée, Haïti, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Togo | 27 |
| Atelier sur la rédaction d’une législation conforme à la Convention UPOV | Mongolie, Saint-Vincent-et-les Grenadines | 3 |
| Cours international organisé par Naktuinbouw sur la protection des obtentions végétales (Pays-Bas) | Cuba, Égypte, Éthiopie, Inde, Iraq, Jordanie, Népal, Nigéria, Pakistan, République-Unie de Tanzanie, Viet Nam | 23 |
| Cours de formation organisé par la JICA sur “l’harmonisation internationale du système de protection des obtentions végétales” | Myanmar, Philippines, Soudan, Thaïlande, Viet Nam, Zambie | 6 |
| Programme de perfectionnement sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques pour soutenir l’innovation : PRV-ASDI | Rwanda, Ouganda | 3 |
| TOTAL |  | 83 |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Anglais | Français | Allemand | Espagnol |
| Sessions spéciales DL-205 pour 2019 : total par langue | 55 | 28 |  | 3 |

DL-305 “Examen des demandes de droits d’obtenteur”

|  |
| --- |
| Première session 2019 : 4 mars – 7 avril 2019 |
| Catégorie | Origine | Nombre de participants |
| Catégorie 1Fonctionnaires de membres de l’Union | Afrique du Sud, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Brésil, Croatie, Espagne, France, Géorgie, Hongrie, Japon, Kenya, Mexique, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, République de Corée, République dominicaine, Union européenne | 47 |
| Catégorie 2Fonctionnaires d’États ou d’organisations intergouvernementales ayant le statut d’observateur/autres | Grèce, Jamaïque, Mongolie | 4 |
| Catégorie 3 (participants payants)Autres | Espagne | 2 |
| Catégorie 4Exonération discrétionnaire des droits d’inscription pour quelques étudiants | Espagne, personnel de l’UPOV  | 2 |
| TOTAL |  | 55 |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Anglais | Français | Allemand | Espagnol |
| Première session 2019 du DL-305 : total par langue | 22 | 3 | 0 | 30 |

DL-305A “Administration des droits d’obtenteur”

|  |
| --- |
| Première session 2019 : 4 mars – 7 avril 2019 |
| Catégorie | Origine | Nombre de participants |
| Catégorie 1Fonctionnaires de membres de l’Union | Chine, Danemark, Israël, Japon, Kenya, Lettonie, Pays-Bas, Pérou, République de Corée, République dominicaine, Royaume-Uni | 22 |
| Catégorie 2Fonctionnaires d’États ou d’organisations intergouvernementales ayant le statut d’observateur/autres |  | 0 |
| Catégorie 3Autres (droits d’inscription : 1000 francs suisses) | Allemagne | 1 |
| Catégorie 4Exonération discrétionnaire des droits d’inscription pour quelques étudiants |  | 0 |
| TOTAL |  | 23 |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Anglais | Français | Allemand | Espagnol |
| Première session 2019 du DL-305A : total par langue | 18 | 0 | 1 | 4 |

DL-305B “Examen DHS”

|  |
| --- |
| Première session 2019 : 4 mars – 7 avril 2019 |
| Catégorie | Origine | Nombre de participants |
| Catégorie 1Fonctionnaires de membres de l’Union | Chine, France, Japon, Kenya, Paraguay, République de Corée, Royaume-Uni | 15 |
| Catégorie 2Fonctionnaires d’États ou d’organisations intergouvernementales ayant le statut d’observateur/autres | Arabie saoudite | 1 |
| Catégorie 3Autres (droits d’inscription : 1000 francs suisses) |  | 0 |
| Catégorie 4Exonération discrétionnaire des droits d’inscription pour quelques étudiants |  | 0 |
| TOTAL |  | 16 |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Anglais | Français | Allemand | Espagnol |
| Première session 2019 du DL-305B : total par langue | 13 | 1 | 0 | 2 |

[L’appendice suit]

C/53/INF/3

APPENDICE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Termes de l’UPOV

Bureau Bureau de l’Union

DHS Distinction, homogénéité et stabilité

EAF (voir également Formulaire de demande électronique UPOV

UPOV PRISMA)

TC Comité technique

TC-EDC Comité de rédaction élargi du Comité technique

TWA Groupe de travail technique sur les plantes agricoles

TWC Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes

 d’ordinateur

TWF Groupe de travail technique sur les plantes fruitières

TWO Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers

TWP Groupes de travail techniques

TWV Groupe de travail technique sur les plantes potagères

UPOV PRISMA Outil de demande de droit d’obtenteur UPOV PRISMA

VED Variétés essentiellement dérivées

WG DEN Groupe de travail sur les dénominations variétales

WG ISC Groupe de travail sur un éventuel système international de coopération

WSP Partenariat mondial sur les semences

Sigles

ACIA Agence canadienne d’inspection des aliments

Accord sur les ADPIC Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au

 commerce

AFSTA Association africaine du commerce des semences

ALTIUS Cabinet d’avocats belge

ASDI Agence suédoise de coopération internationale au développement

CDB Convention sur la diversité biologique

CGRFA Commission des ressources génétiques pour l’alimentation et l’agriculture

CIOPORA Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières à

 reproduction asexuée

CLI CropLife International

CORAF (voir également Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles

WECARD)

EIPIN Réseau européen des instituts de propriété intellectuelle

ESA Association européenne des semences (devenue Euroseeds)

EUIPO Office de l’Union européenne pour la propriété intellectuelle

FAO Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture

Forum EAPVP Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale

GEVES (France) Groupe d’étude et de contrôle des variétés et des semences

GNIS (France) Groupement national interprofessionnel des semences et plants

IGC OMPI Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

IP Key IP Key est un projet cofinancé par l’UE et l’Office de l’UE pour la propriété intellectuelle (EUIPO), mis en œuvre par ce dernier en coopération avec l’OEB

IP Key SEA IP Key Asie du sud-est

IPONZ Office de propriété intellectuelle de la Nouvelle-Zélande

ISF Fédération internationale des semences

ISTA Association internationale d’essais de semences

JATAFF Association japonaise d’innovation technique pour l’agriculture, les forêts et la pêche

JICA Agence japonaise pour la coopération internationale

KIPO Office coréen de la propriété intellectuelle

KSVS Service coréen des semences et des variétés

MAFF (Japon) Ministère de l’agriculture, de la sylviculture et de la pêche du Japon

MARA (Chine) Ministère de l’agriculture et des affaires rurales de Chine

MOALI (Myanmar) Ministère de l’agriculture, de l’élevage et de l’irrigation du Myanmar

Naktuinbouw Agence de surveillance pour l’horticulture des Pays-Bas

OAPI Organisation africaine de la propriété intellectuelle

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques

OCVV Office communautaire des variétés végétales de l’Union européenne

OEB Office européen des brevets––––

OMA Organisation mondiale des agriculteurs

OMC Organisation mondiale du commerce

OMPI Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

OMS Organisation mondiale de la Santé

PRV (Suède) Office suédois des brevets et de l’enregistrement

QUT (Australie) Université de technologie du Queensland

SAA Association des semences des Amériques

SENAVE (Paraguay) Service national de qualité phytosanitaire

TIRPAA Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture

USPTO Office des brevets et des marques des États-Unis d’Amérique

WECARD (voir également Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles

CORAF)

[Fin de l’appendice et du document]

1. \* Le terme “missions” fait référence à des événements tenus hors du siège de l’UPOV. [↑](#footnote-ref-2)
2. Voir <https://www.upov.int/about/fr/benefits_upov_system.html>. [↑](#footnote-ref-3)
3. Voir <https://seedworld.com/roundtable-discussion-catching-up-with-the-world-seed-partnership/> [↑](#footnote-ref-4)
4. Poursuite de l’adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d’effet le 4 décembre 1991). [↑](#footnote-ref-5)